

VI La Neuveville - fiches de synthèse des analyses de terrain

Grand-Rue à La Neuveville Forme, fonction et aménagement

SITUATION



DESCRIPTION DU SITE

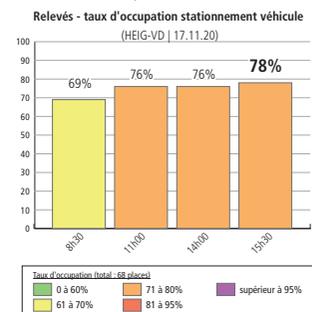
- Situation** : zone de rencontre sur la Grand-Rue, route cantonale Neuchâtel-Bienne, insérée dans une zone 30km/h couvrant les abords de la vieille-ville. L'ensemble des rues communales de la Neuveville est en zone 30km/h
- Contexte** : Rue du centre ancien, arcades de commerces et restaurants, nombreux piétons, touristes et randonneurs en traversée et le long de la Grand-Rue, présence d'éléments patrimoniaux (fontaine et Tour Rouge), volume de trafic motorisé relativement élevé, notamment de poids lourds. Route de délestage de l'autoroute A5. Réalisation récente (2020), suite à une expertise cantonale des passages pour piétons relevant des lacunes en matière de sécurité, en particulier sur l'axe traversant la vieille ville. Activité commerciale plutôt en déclin (plusieurs arcades vides), les attracteurs (Coop, Denner, Migros) sont situés à l'extérieur du centre ancien.
- Forme** : zone pavée sur 90 mètres qui s'élargit en son centre en direction de la Tour Rouge
- Aménagements** : plateau surélevé en pavés appareillés en arc, de façade à façade, offrant une chaussée sans démarcation pour les usagers, à l'exception des potelets disposés pour empêcher le stationnement des véhicules. Bacs à plantation et un banc. Restaurants avec terrasses sur l'axe rue du Marché et rue de la Tour.
- Vitesse pratiquée** : V85 = relevé non disponible
- TJM** : 3'000 véh./j
- Lignes et arrêts TP** : Pas d'arrêt dans la zone de rencontre, passage de la ligne Car Postal 132 : 1-2 bus/h
- Accessibilité universelle** : pas d'aménagements spécifiques, pavage neuf et plutôt plane
- Date d'inauguration** : 2020
- Particularité** : secteur au patrimoine et à l'architecture remarquable (importance nationale selon l'ISOS).

PLAN DE ZONE



STATIONNEMENT

- Pas de stationnement dans la zone de rencontre**
- Les places sont situées en bordure de la vieille-ville (68 places)**



ÉTATS SUCCESSIFS

- Photo avant la mise en zone de rencontre et aujourd'hui



Grand-Rue à La Neuveville

Volumes de trafic et parts modales

EMPLACEMENT DES RELEVÉS

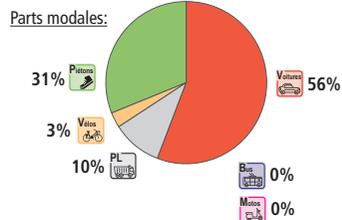


ACCIDENTOLOGIE

- Aucun accident n'a été répertorié par l'OFROU entre 2011 et 2020 sur la Grand-Rue de La Neuveville. Pour rappel, la zone de rencontre a été introduite en 2020.

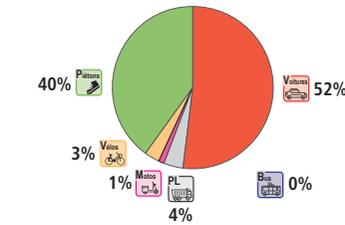
Heure creuse (9h30-10h30h)

Relevés HEIG-VD | 17.11.2020



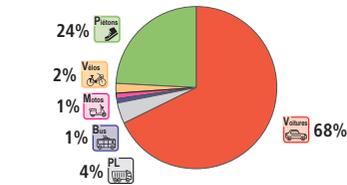
Heure de pointe de midi (11h30-12h30)

Relevés HEIG-VD | 17.11.2020



Heure de pointe du soir (17h-18h)

Relevés HEIG-VD | 17.11.2020



COMMENTAIRES

- TJM : 3'000 véh./j
- La part de voiture est très élevée tout au long de la journée en particulier en HP du soir avec env. 69% de voitures parmi tous les usagers recensés. Env. 350 passages de voiture ont été comptabilisés entre 17h et 18h (pour comparaison, une centaine de piétons ont été comptés pour la même période)
- La fréquentation de la rue est nettement plus importante en HP. Le soir la part de la voiture est prépondérante par rapport aux autres modes. À midi, les piétons représentent 40% des usagers de la zone
- Le flux de piétons est-ouest est plus important que les mouvements de traversée nord-sud
- La part de vélo est faible et stable tout au long de la journée



USAGES DE L'ESPACE PUBLIC

- Socio-démographie** : Les profils des personnes à pied sont variés et se distinguent entre ceux qui longent et ceux qui traversent la Grand-Rue. Parmi les personnes qui longent, un nombre important d'écouliers cheminant seuls ou en groupe d'enfants, des écoliers accompagnés de leurs parents, des personnes âgées avec leur caddie pour faire les courses (Coop, Denner et Migros sont hors de la zone). Parmi les personnes qui traversent ou s'arrêtent, on trouve les clients des restaurants et cafés, les touristes visitant et photographiant la vieille-ville et notamment la Tour Rouge et la fontaine, ainsi que les promeneurs. L'axe rue du Marché – rue de la Tour est sur le réseau de chemins de randonnée pédestre.
- Ambiance, émotions et rythme** : La grande variabilité du trafic routier au cours de la journée offre des moments tranquilles, et des moments où le « ruban » du trafic est assez fort, bruyant, et rend cette fonction routière prédominante. Les véhicules utilitaires avec remorque, les bus, camions et camionnettes sont aussi des usagers qui traversent cet espace, et ils s'imposent par le bruit des véhicules et la place qu'ils occupent, et parfois, par une vitesse qu'on imagine un peu excessive. Dans ce cas, la flânerie peut tout de même se faire aux abords, sur les espaces non circulés (rue du Marché, rue de la Tour). Lors des moments plus calmes, les piétons s'arrêtent parfois au milieu de la chaussée pour saluer et discuter avec une personne en terrasse. Il y a tout de même de longs moments avec peu de trafic, qui permettent la cohabitation pacifiée entre tous les usagers.
- Cohabitation** : Lorsque le trafic routier est dense, les piétons ne souhaitant traverser en direction de la rue du Marché attendent au coin du bâtiment de la brocante, près du potelet, pour une meilleure visibilité, et n'imposent pas leur droit de priorité. Lorsqu'il y a peu de trafic, on traverse en diagonale, les adultes et enfants longent puis traversent la Grand-Rue à divers endroits.
- Activités** : Les activités de séjour sont regroupées de part et d'autre du ruban routier :
 - Ⓐ Côté rue de la Tour : la terrasse et l'entrée du Restaurant Mille'Or forment une zone d'attraction, un lieu où l'on se rencontre, debout. Du fait de la fraîcheur de la journée, le banc public n'était que peu utilisé, et la terrasse, uniquement le matin (soleil).
 - Ⓑ Côté rue du Marché : la fontaine est un point d'attraction : les promeneurs et touristes s'arrêtent, la contemplent et la photographient, et la Tour Rouge est en arrière-plan.

" Le matin, un petit enfant joue dans la fontaine, sous l'oeil attentif de sa grand-maman. La terrasse est prise par les habitants et visiteurs qui regardent le menu sur l'ardoise "



PLAN D'AMENAGEMENTS



DONNÉES D'OBSERVATION

date : 17.11.2020
 lieu: Grand-Rue (Zone de rencontre)
 enquêteur : HEIG-VD
 météo : beau temps, froid (5-10°C)

- Terrasses
- Bancs
- Fontaine
- Canal à ciel ouvert
- Bacs à fleurs
- Potelets
- Borne escamotable
- Totem "Zone de rencontre"

CONFLITS ET RESPECT DES PRIORITÉS

Les véhicules sont ralentis par le rétrécissement de la rue (bâtiments), et s'arrêtent parfois pour laisser la priorité aux autres véhicules arrivant en face lorsque la largeur est trop faible. Certains usagers motorisés semblent rouler un peu trop vite, mais ils ne sont que très minoritaires. Entre conducteurs et piétons, aucun conflit n'a été observé durant la journée, ni de contacts visuels. Des observations complémentaires pourraient permettre de se rendre compte si la règle de la priorité piétonne est bien comprise.

SYNTHÈSE

L'aménagement offre une compréhension intuitive de l'utilisation de tout l'espace par les piétons, et le ralentissement des véhicules est manifeste. On a l'impression d'un aménagement tout à fait adapté à la vieille ville, un « retour » à une situation d'équilibre entre les différents usagers de la Grand-Rue. La principale difficulté, relevée par certains commerçants et partagée par la commune, est le déclin du commerce dans la vieille ville, d'autant plus que les attracteurs commerciaux (Coop, Migros, Denner, boulangeries) sont tous situés en périphérie. L'animation de la zone de rencontre « tient » uniquement grâce aux restaurants, 3 coiffeurs (!), et à l'attractivité touristique et patrimoniale de ce carrefour. A noter que le tea-room et restaurant Mille'Or s'est transformé (provisoirement ?) en épicerie (vente de produits bio, artisanaux et locaux).

